

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies  
École nationale supérieure des mines de Douai

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

**Arrêté du 5 janvier 2015 portant nomination au conseil d'administration  
de l'École nationale supérieure des mines de Douai**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,  
Vu le décret n°91-1036 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Douai (Mines-Douai), notamment son article 8;  
Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2014 portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai;  
Sur proposition du ministre chargé de la recherche,

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

M. Leleu (Stéphane), délégué régional à la recherche et à la technologie pour la région Nord - Pas-de-Calais, est renouvelé dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des mines de Douai, à compter du 3 janvier 2015.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Douai est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 janvier 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le vice-président*  
*du conseil général de l'économie, de l'industrie,*  
*de l'énergie et des technologies,*  
L. ROUSSEAU